

DGA Services à la population
Direction Culture et Patrimoine
Service Patrimoine /

Effectifs

Direction 42 / Service 2 Bureau/secteur _____

Poste occupé par :

Nom	Prénom	Matricule
Grade : Attaché territorial de conservation du patrimoine		
Cadre d'emplois : Attaché territorial de conservation du patrimoine		
Intitulé du poste : animateur(trice) de l'architecture et du patrimoine – Chef du service Patrimoine		
Catégorie du poste (cocher) A <input checked="" type="checkbox"/> / B <input type="checkbox"/> / C <input type="checkbox"/>		

Mission générale : Sous l'autorité de la directrice de la Culture et du Patrimoine, en concertation avec les élus en charge de la délégation, met en œuvre le programme d'actions défini par la convention Ville d'art et d'histoire conclue entre la collectivité et le ministère de la Culture et de la Communication. Participe à la conservation, l'évaluation et l'exploitation du patrimoine, matériel et immatériel du territoire. Contribue à le faire connaître.

Activités	Compétences
<p>Développe un projet global de valorisation du patrimoine</p> <p>Coordonne et met en place dans le cadre du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire des actions de de valorisation de l'architecture et du patrimoine</p> <p>Garantit l'application des orientations déterminées par le Projet Scientifique et Culturel voté par la ville, rédige les éventuels ajustements et assure le suivi.</p> <p>Assure la mise en œuvre de l'inventaire du patrimoine mobilier et immobilier de la Ville,</p> <p>Organise la conservation et la restauration du patrimoine,</p> <p>Met en place le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine</p>	<p>Savoirs :</p> <p>Organisation des collectivités territoriales Sociologie des publics Evolutions et enjeux des politiques, Principes de la médiation culturelle, Principes d'organisation événementielle, techniques et outils d'information et communication, Méthodes pédagogiques, techniques d'animation, Culture générale en histoire, histoire de l'art, archéologie, histoire des sciences et des civilisations, urbanisme, architecture, ethnographie, etc. Règle de sécurité des ERP Code du Patrimoine Langue étrangère -anglais Règles élémentaires de comptabilité publique</p>

<p>Déterminer la programmation Ville d'art et d'histoire, en s'appuyant sur des thématiques communes aux différents acteurs et en accord avec les grandes orientations de la politique culturelle,</p> <p>Organise une stratégie de médiation du patrimoine et décline les projets de mise en œuvre et de suivi des actions (visites guidées, manifestations culturelles, expositions, rencontres et débat, signalétique)</p> <p>Sensibilise les habitants à leur environnement patrimonial et à la qualité architecturale urbaine et paysagère</p> <p>Initie le jeune public à l'architecture, à l'urbanisme, au paysage et au patrimoine et offre au public touristique des visites de qualité par un personnel qualifié</p> <p>Délivre aux guides conférenciers une formation suffisante pour qu'ils puissent présenter le patrimoine de la ville dans de très bonnes conditions.</p> <p>Anime le réseau des différents acteurs partenaires</p> <p>Met en œuvre des actions de communication et de promotion de l'architecture, du patrimoine et de l'urbanisme dans le cadre du label.</p> <p>Assure la gestion administrative et budgétaire du service</p>	<p><u>Savoir-faire :</u></p> <p>Recherche dans les domaines de l'histoire et l'histoire de l'art Connaissance des acteurs, des enjeux et réseaux des politiques du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme, Conception et organisation de manifestations culturelles Management : Gestion de projets et de personnel Travail en transversalité, y compris avec nombreux partenaires Rédactionnel irréprochable</p> <p><u>Savoir être :</u></p> <p>Rigueur intellectuelle Sens aigu de l'organisation Aisance relationnelle, Disponibilité, Esprit créatif et capable d'initiatives Capacité de leadership</p>
<p align="center">Activités complémentaires</p>	<p align="center">Compétences</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Participation au suivi du secteur sauvegardé et au PSMV du Site Patrimonial Remarquable ○ Participation à la réflexion relative au développement des actions culturelles 	<p><u>Savoir faire :</u></p> <p>Synthèse d'informations diverses relevant de politiques publiques différentes Appropriation de l'actualité locale et nationale Maîtriser l'approche négociée</p> <p><u>Savoir être :</u></p> <p>Ecoute proactive</p>
<p align="center">Positionnement du poste</p> <p>Responsable hiérarchique N+1 : Mme Solange LOPEZ, directrice de la Culture et du Patrimoine</p> <p>Nombre de postes similaires sur les mêmes missions : 0</p> <p>Fonction encadrement : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui nombre d'agents encadrés : 1</p>	<p align="center">Champ relationnel du poste</p> <p align="center">Exigences requises</p>

--	--

Eléments de rémunération

Niveau de régime indemnitaire perçu : A2 – chef de service

NBI perçue: oui non

Motif d'attribution de la NBI :

Conditions de travail et contraintes

Horaires de travail : Horaires administratifs suivant le protocole sur l'aménagement du temps de travail

Lieu de travail et environnement : Mairie centrale - Aimé Ramond

Moyens Matériels : poste de travail, téléphone,

Equipements de protection individuelle obligatoire : oui Non

Formations obligatoires : histoire/histoire de l'art/valorisation du patrimoine, gestion de projet

Risques et contraintes liées au poste : (mettre une croix)

Travailleur isolé	<input type="checkbox"/>	Gestes répétitifs	<input type="checkbox"/>
Port de charges	<input type="checkbox"/>	Amiante	<input type="checkbox"/>
Station debout prolongée	<input type="checkbox"/>	Risques Musculo-squelettiques	<input type="checkbox"/>
Travail en hauteur	<input type="checkbox"/>	Autres - RPS	<input checked="" type="checkbox"/>

Fait à Carcassonne le

Agent	Supérieur hiérarchique
Validation du Chef de Service	Validation du Directeur ou DGA